

Communiqué de presse - 06 mars 2015

Label zéro frontalier : inacceptable.

L'ARC en appelle à la responsabilité des élus pour refuser l'ancrage d'un discours nau-séeux dans l'espace public, dangereux pour nos populations, dangereux pour la construc-tion de notre bassin de vie. Cet appel fait suite à l'idée émise par le Président d'honneur du MCG de créer un label pour les entreprises publiques et privées indiquant le taux de travailleurs locaux présents dans l'établissement. Cette énième provocation cible une fois encore les frontaliers qui participent pourtant pleinement à la croissance économique du canton et à la richesse de Genève. Il stigmatise une partie de la population, rappelant les heures les plus sombres de l'histoire. Au-delà de l'évidente surenchère électorale de l'auteur du projet de loi, la banalisation des attaques au vivre ensemble interpelle.

Le comité syndical de l'ARC, en tant que représentant d'un territoire frontalier comptant 380 000 habitants, réaffirme sa volonté de construire le Grand Genève au bénéfice de tous ses habitants français, vaudois et genevois.

Les excès du MCG – un parti de contestation et non de construction - témoignent du dévoiement progressif des valeurs qui ont fait l'histoire et qui fondent le développement du canton de Genève. Une commune zéro frontalier dans une Genève Internationale comptant plus de 180 nationalités, un label de résidence sur un bassin de vie qui compte 4km de frontières communes avec la Suisse, cela interpelle. Est-ce que le MCG a réellement compris ce qui fonde aujourd'hui la richesse de Genève ? Est-ce que le MCG n'est pas en train de saper aujourd'hui ces fonde-ments ? Est-ce que le MCG n'oublie pas les 20 000 ressortissants Genevois déclarés habitant, avec leurs familles, sur le Genevois français ?

S'ils habitent en France, c'est que le canton de Genève n'a pu construire les logements néces-saires à leur accueil. Les élus français ont toujours accueilli ces populations, malgré le coût et l'investissement représentés. Les élus français respectent ce bassin de vie dont les territoires, malgré la présence d'une frontière internationale, ont toujours été interdépendants et intercon-nectés.

Genève sans son arrière-pays est une chimère, suicidaire pour le canton, tout comme la France voisine sans Genève n'a pas d'avenir.

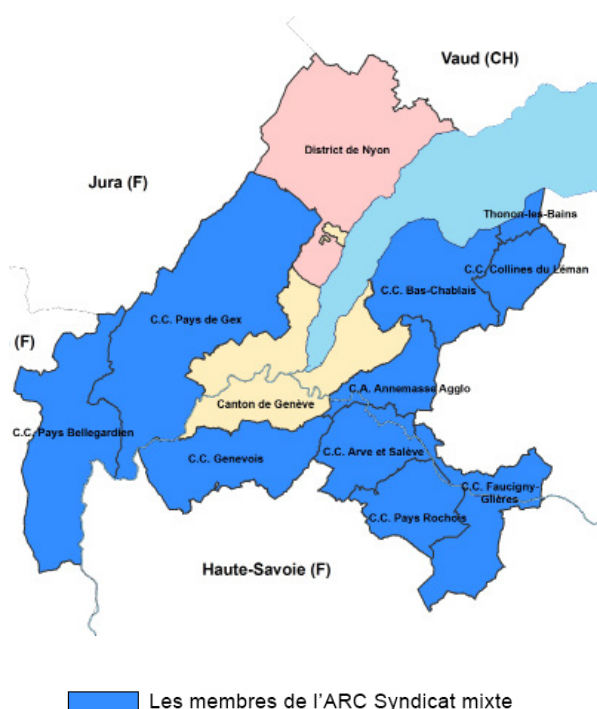
L'ARC mesure les difficultés du canton de Genève au moment où sa dette par habitant est comparable à celle du citoyen français. Le Genevois français est entièrement disposé à aider le canton à jouer son rôle de locomotive dans le développement du Grand Genève. Depuis l'échec de la votation du 18 mai 2014, les collectivités locales françaises s'organisent pour répondre aux urgences. Les moyens sont mobilisés pour développer notamment les transports publics. Plusieurs exemples : pour prolonger le tramway genevois, toutes les acquisitions foncières ont été réalisées par Annemasse Agglo ; le Contrat de Plan signé entre l'État français et la Région Rhône-Alpes se concentre sur le réseau CEVA et soutient les initiatives en termes de transition énergétique.

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)

Hier, la Confédération suisse versait pour la première fois 3,3 millions d'euros pour cofinancer le nouveau bus à haut niveau de service (BHNS) reliant le réseau TPG genevois à Moëllsulaz au cœur d'Annemasse. Quand Berne s'engage aux côtés du Grand Genève et répond aux enjeux de l'agglomération transfrontalière, Genève semble s'inscrire dans l'immobilisme face aux dérives populistes et aux contraintes financières.

La croissance exceptionnelle du Grand Genève, la compétition internationale et la gestion responsable de nos ressources financières, aujourd'hui contraintes, appellent une réponse collective. Dans ce contexte, la place publique ne doit pas être abandonnée aux poncifs populistes.



L'ARC, un acteur majeur de la coopération transfrontalière

Depuis sa création en 2002, l'ARC s'est fixé pour mission de coordonner l'action et la réflexion de ses membres qui ont à traiter, au sein des instances politiques françaises et transfrontalières, de sujets liés à l'aménagement et au développement du Genevois français. Dans ce cadre, l'ARC représente les collectivités locales françaises partenaires du Grand Genève (ex-Projet d'agglomération franco-valdo-genevois), au même titre que la République et canton de Genève et le District de Nyon.

QUELQUES CHIFFRES

LE GRAND GENÈVE :

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 212 communes
- 946 000 habitants
(Genève : 476 000)
- Env. 450 000 emplois
- 2000 km²

L'ARC :

- 10 membres :
 - 8 Communautés de communes
 - 1 Communauté d'agglomération
 - 1 commune
(Thonon-les-Bains)
- 379 315 habitants
- 113 963 emplois
- 1 392 km²

(chiffres : INSEE, OCSTAT, SCRIS - 2014)

Contact presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)